



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕᑦ ᑲᑎᑕᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

**PROCÈS-VERBAL DE LA 141^e RÉUNION DU CCEK
(APPROUVÉ)**

DATES : Le 1 et 2 octobre 2014

LIEU : Pavillon Gene H. Kruger, Université Laval (Québec), Salle GHK-2376

SONT PRÉSENTS :

Nommés par l'Administration régionale Kativik (ARK) :

Michael Barrett
Betsy Palliser
Joseph Annahatak

Nommé par le gouvernement du Canada :

Claude Abel, président

Nommées par le gouvernement du Québec :

Paule Halley
Sylvie Létourneau, vice-présidente
Julie Samson

Secrétaire exécutif :

Benjamin Patenaude

Analyste en environnement :

Stéphanie Benoit (le 2 octobre 2014 seulement)

SONT ABSENTES :

Line Choinière, membre nommée par le gouvernement du Canada
Caroline Girard, membre nommée par le gouvernement du Canada

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La 141^e réunion du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) débute à 9 h, le 1^{er} octobre 2014, dans l'édifice Gene H. Kruger de l'Université Laval. Le président ouvre la réunion et invite les membres à suggérer des modifications à l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté et la 141^e réunion du CCEK se déroule selon l'ordre du jour qui apparaît ci-dessous.

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du procès-verbal de la 139^e réunion

3. Affaires découlant de la 140^e réunion et correspondances

- a) Groupe de travail sur la participation publique – MDDELCC
- b) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada
- c) Camps abandonnés, mise à jour
- d) État d'avancement des dossiers actifs du CCEK

4. Travaux sur la filière uranifère entrepris par le BAPE et le KEAC

5. Budget, secrétariat et membres

- a) Budget
- b) Secrétariat
- c) Membres
- d) Rapport annuel 2013-2014
- e) Plan d'action quinquennal 2015-2020

6. Évaluation environnementale au Nunavik

- a) Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ
- b) Dépliant sur les processus d'évaluation environnementale
- c) Évaluation des impacts sociaux des projets de développement soumis aux divers processus

7. Activités minières

- a) Loi sur les mines
- b) Processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance
- c) Exploration minière dans les terres adjacentes aux terres de la catégorie I
- d) Commentaires sur l'autorisation délivrée par le COFEX-Nord concernant le projet d'infrastructures maritimes de Nunavik Nickel

8. Projet pilote de recyclage d'appareils électroniques au Nunavik

9. Relance du Plan Nord par le gouvernement du Québec

10. Aires protégées au Nunavik

11. Divers

- a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*
- b) Projet de nettoyage des réservoirs d'eau potable au Nunavik de l'OMHK
- c) Site Web du CCEK

12. Dates et lieu de la prochaine réunion

2. Adoption du procès-verbal de la 139^e réunion

Les membres examinent la version provisoire du procès-verbal de la 139^e réunion et y apportent des modifications mineures. Le procès-verbal est par la suite adopté.

3. Affaires découlant de la 140^e réunion et correspondance

a) Groupe de travail sur la participation publique – MDDELCC

Le 15 septembre 2014, le CCEK a communiqué avec un représentant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour lui demander la date de la prochaine réunion du groupe de travail sur la participation publique du MDDELCC. Dans une réponse reçue le 16 septembre 2014, le représentant a expliqué que la prochaine réunion du groupe de travail était prévue pour la fin du mois d'octobre ou le début du mois de novembre 2014 et a demandé que le CCEK lui fournisse le nom des représentants qui participeront à cette réunion. Les membres nomment deux représentants du CCEK pour participer à cette réunion.

b) Projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada

Le 19 août 2014, le CCEK a reçu une lettre de M^{me} Anick Lavoie, directrice régionale de la Direction de l'analyse et de l'expertise du MDDELCC. Il s'agissait d'une réponse à la lettre que lui avait transmise le CCEK le 18 février 2014 concernant le démarrage d'une troisième phase du projet de nettoyage de la ligne Mid-Canada. Dans sa lettre, M^{me} Lavoie explique que le MDDELCC entreprend actuellement les premières étapes de la caractérisation du site de détection radar de la pointe Louis XIV (Cape Jones). Cette caractérisation devrait permettre de définir le type, l'ampleur et les coûts des travaux de restauration à effectuer. M^{me} Lavoie a informé le CCEK que le MDDELCC a l'intention de transmettre une lettre aux responsables de ce dossier au ministère de la Défense nationale afin de planifier une réunion pour discuter de la participation financière du gouvernement fédéral à cette troisième phase de nettoyage. Cette réunion est prévue pour l'automne 2014. Les membres expriment le souhait qu'un représentant de l'Administration régionale Kativik (ARK) assiste à la réunion, à titre d'observateur, et désirent obtenir une copie du procès-verbal de cette réunion. Les membres demandent que l'on communique avec M^{me} Lavoie à cet effet.

c) Camps abandonnés, mise à jour

Lors de la 140^e réunion du CCEK, les membres ont demandé qu'un représentant du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) vienne faire une présentation sur l'état actuel des camps abandonnés au Nunavik. Un courriel à cet effet a été transmis le 28 août 2014 au MFFP. Dans une réponse reçue le 2 septembre 2014, le représentant de ce ministère a expliqué que le dossier concernant les camps abandonnés faisait présentement l'objet d'une révision par le MFFP et que celle-ci n'est pas encore terminée. Une fois le dossier révisé, un représentant communiquera avec le CCEK pour planifier une présentation.

Les membres reconnaissent qu'il est important que ce dossier continue de progresser et demandent qu'une lettre et des photos de sites sélectionnés soient transmises au sous-ministre du MFFP pour souligner l'urgence de la situation. Cette correspondance devrait être transmise en copie conforme au Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage.

d) État d'avancement des dossiers actifs du CCEK

Après la 140^e réunion du CCEK, un tableau décrivant l'état d'avancement des dossiers actifs du CCEK a été créé, puis présenté. Il est demandé aux membres participants aux divers sous-comités de tenir le secrétaire exécutif informé de l'état d'avancement des projets.

4. Travaux sur la filière uranifère entrepris par le BAPE et le CCEK

Après la 140^e réunion du CCEK, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a approuvé la demande d'aide financière du CCEK pour la réalisation de consultations publiques sur les enjeux de la filière uranifère au Québec. La deuxième phase des consultations a eu lieu du 8 au 23 septembre 2014 à Québec et le 25 septembre 2014 à Kangiqsualujuaq. Les séances qui ont eu lieu à Québec incluaient des présentations faites par des spécialistes sur divers sujets liés à l'uranium et ont permis aux membres des commissions du BAPE et du CCEK de poser des questions et de recevoir de l'information de la part des spécialistes. Lors des séances tenues à Kangiqsualujuaq, le public du Nunavik a pu poser ses questions et formuler des commentaires directement aux experts présents.

En ce qui concerne la troisième et dernière phase des consultations publiques, les membres suggèrent que, pour préparer les communautés, des documents de référence simplifiés pourraient être produits. Par ailleurs, on mentionne qu'il faudrait informer le BAPE des attentes et des recommandations du CCEK à l'égard du rapport final des consultations. On demande de recevoir et de réviser la table des matières du rapport final du BAPE. Les membres recommandent que l'on prépare éventuellement à l'intention du BAPE un bilan contenant les commentaires du CCEK à l'égard du processus de consultations publiques sur les enjeux de la filière uranifère en vue de futurs mandats conjoints. Enfin, il est suggéré que la commission du CCEK établisse une relation de collaboration avec la commission du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James pour simplifier la réalisation des prochaines étapes du mandat sur la filière uranifère.

5. Budget, secrétariat et membres

a) Budget

Le rapport des dépenses du CCEK pour la période allant de juin à août 2014 est présenté. Les membres continuent d'examiner la possibilité d'ouvrir un compte de carte de crédit pour le CCEK. Les membres soulignent l'importance d'établir des lignes directrices concernant l'utilisation appropriée d'une telle carte de crédit et il est recommandé d'élaborer une politique régissant l'utilisation de la carte de crédit.

b) Secrétariat

Après la 140^e réunion du CCEK, l'état actuel du budget du CCEK pour l'exercice 2014-2015 a été examiné afin d'évaluer la possibilité d'embaucher un analyste en environnement. Un tel analyste pourrait travailler sur divers dossiers du CCEK. On mentionne que la charge de travail actuel du CCEK devrait être évaluée avant de considérer l'embauche d'un analyste.

c) Membres

Les membres sont informés que le 31 juillet 2014, le gouvernement du Canada a nommé M^{me} Caroline Girard pour siéger au CCEK en remplacement de M^{me} Thessa Girard-Bourgoin. Les membres demandent si la nomination de M^{me} Girard est temporaire ou permanente. Les membres accueillent M. Joseph Annahatak nommé par l'ARK pour remplacer M. Henry Alayco.

d) Rapport annuel 2013-2014

L'ébauche finale du rapport annuel 2013-2014 du CCEK est présentée pour commentaires. Son adoption est reportée à la prochaine réunion du CCEK. On informe les membres que le mot du président de ce rapport mettra l'accent sur la création d'aires protégées au Nunavik et la reconnaissance des efforts de l'Office municipal d'habitation de Kativik (OMHK) pour mettre en place un programme de nettoyage des réservoirs d'eau potable des logements sociaux au Nunavik.

e) Plan d'action quinquennal 2015-2020

Les membres passent en revue leurs commentaires sur la version provisoire du plan d'action quinquennal 2015-2020 et demandent qu'un budget prévisionnel soit préparé pour cette période.

6. Évaluation environnementale au Nunavik

a) Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la CBJNQ

En janvier 2014, un groupe de travail composé de représentants du MDDELCC, de l'ARK et de la Société Makivik a tenu une réunion afin de discuter des premières étapes de la révision des annexes 1 et 2 du chapitre 23 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ). Les membres sont informés qu'une deuxième réunion du groupe de travail est prévue pour le mois de novembre prochain. Les membres discutent des améliorations qui pourraient être apportées, notamment en ce qui a trait à l'application du processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social aux activités d'explorations minières et aux projets d'infrastructures routières.

b) Dépliant sur les processus d'évaluation environnementale

Lors de la 140^e réunion du CCEK, les membres ont formulé des commentaires concernant le projet de dépliant sur les processus d'évaluation environnementale, plus particulièrement sur la section décrivant le processus prévu dans l'Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Nunavik (ARTIN). Les membres soulignent la nécessité de rendre le contenu du dépliant plus accessible au public et demandent que l'on communique avec un représentant de la Commission de la région marine du Nunavik à cet égard.

c) Évaluation des impacts sociaux des projets de développement soumis aux divers processus

Lors de la 140^e réunion du CCEK, les membres ont discuté de la possibilité de réaliser une étude sur la façon dont sont évalués les impacts sociaux dans le contexte des évaluations environnementales des projets soumis aux divers processus. Les membres discutent de la possibilité d'établir un plan de travail pour évaluer la faisabilité de ce projet.

7. Activités minières

a) Loi sur les mines

Lors de la 140^e réunion du CCEK, M. Roch Gaudreau, directeur de la Direction des titres miniers et des systèmes du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), a fait une présentation sur la nouvelle Loi sur les mines, adoptée en décembre 2013. Les membres sont informés qu'une présentation similaire avait été préparée pour l'assemblée du Conseil de l'ARK de septembre 2014 et qu'elle contenait des renseignements plus spécifiques sur le Nunavik.

b) Processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance

Le 8 septembre 2014, une invitation a été transmise à M. François Boulanger de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) afin qu'il participe à la 141^e réunion du CCEK pour discuter des processus d'évaluation environnementale applicables au projet minier ferrifère Hopes Advance. Le CCEK a reçu une réponse le 29 septembre 2014 précisant que M. Boulanger n'était pas disponible pour le moment. Il est suggéré que le CCEK rédige une lettre au président de l'ACEE pour l'informer que le CCEK souhaite discuter de nouveau avec un représentant de l'ACEE des différents processus d'évaluation environnementale qui s'appliquent au projet minier ferrifère Hopes Advance. Les membres veulent obtenir plus de renseignements de la part de l'administrateur fédéral sur la décision de ne pas appliquer le processus fédéral prévu au chapitre 23 de la CBJNQ pour l'évaluation du projet Hopes Advance. Ils souhaitent aussi discuter des possibilités de réduire le nombre de processus fédéraux afin d'améliorer le processus d'évaluation environnementale et sociale des prochains projets et de répondre aux préoccupations des Inuits à cet égard. Il est décidé que des lettres seront transmises aux administrateurs fédéral et provincial pour les informer des préoccupations du CCEK au sujet du projet Hopes Advance.

c) Exploration minière dans les terres adjacentes aux terres de la catégorie I

Après la 140^e réunion du CCEK, les membres ont été informés que le MDDELCC a demandé au MERN comment les projets d'exploration minière qui ont lieu dans les terres adjacentes aux terres de la catégorie I sont traités par ce ministère. Le MDDELCC attend toujours la réponse du MERN. De plus, le MDDELCC attend aussi un avis de son service juridique sur le sujet. Il est décidé de reporter la discussion à ce sujet à une réunion ultérieure du CCEK.

d) Commentaires sur l'autorisation délivrée par le COFEX-Nord concernant le projet d'infrastructures maritimes de Nunavik Nickel

Après la 139^e réunion, les membres du CCEK ont décidé qu'une lettre devait être transmise à l'administrateur fédéral pour lui demander des précisions sur les conditions dont est assortie l'autorisation du projet d'infrastructures maritimes de Nunavik Nickel dans la baie Déception. Les membres font part de leurs préoccupations concernant le format du certificat d'autorisation utilisé par le Comité fédéral d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COFEX-Nord) pour ce projet, plus particulièrement en ce qui concerne les descriptions du projet et les conditions dont était assortie l'autorisation. Les membres demandent qu'un projet de lettre soit rédigé.

8. Projet pilote de recyclage d'appareils électroniques au Nunavik

Les membres sont informés que l'ARK a correspondu avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE) dans le but de réaliser un projet pilote de recyclage d'appareils électroniques au Nunavik. Le projet pilote cible actuellement les communautés de Kuujuaq, Salluit et Kuujuarapik. L'ARPE a expédié à ces communautés des conteneurs conçus spécialement pour la collecte et le transport des produits électroniques à recycler. Les membres sont également informés que l'ARK a correspondu avec des organismes chargés du recyclage d'autres matières résiduelles tels que les ampoules, la peinture et les huiles usagées. L'ARK a l'intention de rencontrer des

représentants de ces organismes afin de comprendre leur mandat et d'évaluer la faisabilité de réaliser un autre projet pilote de recyclage pour ces produits au Nunavik. Les membres demandent qu'un représentant de RECYC-QUÉBEC soit invité à faire une présentation à une rencontre ultérieure du CCEK. Les membres sont également informés de l'état d'avancement de l'adoption du Plan de gestion des matières résiduelles du Nunavik.

9. Relance du Plan Nord par le gouvernement du Québec

Le 30 septembre 2014, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il élaborait une loi concernant la création de la Société du Plan Nord pour remplacer le Secrétariat au développement nordique. Les membres ont l'intention de continuer de suivre l'évolution de ce dossier.

10. Aires protégées au Nunavik

En septembre 2014, une présentation a été faite au Conseil de l'ARK concernant la création d'une réserve aquatique pour protéger la rivière Kovic et son bassin versant. La présentation a reçu un très bon accueil de la part du Conseil de l'ARK. Les membres du CCEK sont informés que les deux prochains parcs nationaux qui seront créés au Nunavik sont ceux de la Baie-aux-Feuilles et du Cap-Wolstenholm. Il est également envisagé d'inclure le havre Douglas dans le parc national des Pingualuit.

11. Divers

a) Chronique verte dans *Makivik Magazine*

Le texte pour la prochaine chronique verte dans *Makivik Magazine* est présenté. L'article porte sur le déversement de produits dangereux et sur ce que les résidents du Nunavik devraient faire si un tel déversement se produit. Il est décidé que le prochain article pour la chronique verte portera sur le projet pilote de recyclage d'appareils électroniques au Nunavik.

b) Projet de nettoyage des réservoirs d'eau potable au Nunavik de l'OMHK

Le 23 septembre 2014, le CCEK a contacté un représentant de l'OMHK afin de s'informer de l'état d'avancement du projet de nettoyage des réservoirs d'eau potable des logements sociaux au Nunavik et d'obtenir des copies des rapports ainsi que des résultats des tests dès qu'ils seront disponibles. Dans une réponse reçue le 24 septembre 2014, le CCEK est informé que l'OMHK a éprouvé des difficultés à trouver du personnel pour faire le travail. Par conséquent, il n'a pas été possible de tester l'eau des réservoirs nettoyés. Néanmoins, l'OMHK a l'intention de procéder à des inspections visuelles des réservoirs nettoyés dans l'année qui vient. Le représentant de l'OMHK a informé le CCEK que les travaux de nettoyage avaient été achevés à Kuujjuaq, Quaqtuaq, Tasiujaq et Umiujaq. Pour ce qui est des communautés de Inukjuak, Puvirnituq et Salluit, au moins 70 % des travaux sont achevés, alors qu'à Akulivik, Aupaluk, Ivujivik, Kangiqsualujjuaq, Kangiqsujaq et Kangirsuk, les travaux n'ont pas encore été entrepris. On soulève la possibilité de nettoyer les nouveaux réservoirs d'eau avant leur installation.

c) Site Web du CCEK

Suivant la 140^e réunion du CCEK, une révision de la section portant sur les évaluations environnementales du site Web du CCEK a été entreprise. Il est décidé que la prochaine étape du développement du site Web du CCEK consisterait à intégrer les commentaires des membres à cette section.

12. Dates et lieu de la prochaine réunion

La 142^e réunion du CCEK est prévue avoir lieu les 19, 20 et 21 novembre 2014 à Kuujjuaq.



Benjamin Patenaude
Secrétaire exécutif
7 mai 2015